



DESCRIPTIF DE FORMATION

Formation Opérationnelle de Manager Sûreté Maritime

Public concerné	<p>Cette formation s'adresse aux titulaires et suppléants déjà en poste de management de la Sûreté, en recherche de renforcement d'expertise et de culture opérationnelle Sûreté maritime ou souhaitant acquérir le niveau de Directeur Sûreté au niveau pays, filiale ou projet pour des groupes qui opèrent à terre et en mer mais pas que.</p> <p>Cette formation s'adresse également aux directeurs de projet, chef de service en particulier HSE ou QHSE, personnes en reconversion et à tout personnel souhaitant acquérir ou renforcer une culture Sûreté maritime.</p> <p>Aucune pré qualification n'est requise pour suivre cette formation.</p>
Objectif de la formation	<ul style="list-style-type: none">▪ Conseiller efficacement le management en matière de sûreté maritime ;▪ Développer des stratégies et des concepts de sûreté pour protéger les personnels, les sites et les opérations en mer, sur les rivières, en façade maritime ;▪ Mettre en place des mesures préventives de sûreté ;▪ Conduire des évaluations de sûreté en mer, renforcer les méthodes d'analyse de risques et de vulnérabilités ;▪ Assurer la veille sécuritaire (collecter, analyser et protéger l'information sûreté) ;▪ Rédiger des documents de sûreté (Plans – Procédures – Comptes Rendus - Audits) ;▪ Adapter les niveaux d'alerte aux évolutions de la situation sécuritaire ;▪ Contrôler et rectifier si besoin les mesures de sûreté en place ;▪ Répondre à une situation critique ou/et d'urgence ;▪ Sélectionner une Compagnie de Sûreté Privée pour un support en mer ;▪ Sélectionner des navires pour des missions de sûreté ;
Référentiel	<ul style="list-style-type: none">▪ Règlementation Internationale sur le respect des droits de l'homme ;▪ Règlementation internationale d'engagement et d'usage de la force y compris la force armée ;▪ OMI (BMP5 – Renforcement de la sûreté maritime Afrique de l'ouest et du centre – Guide provisoire sur la sûreté maritime dans le sud de la mer Rouge et le détroit de Bab el Mandeb)
Pré requis	Aucun
Méthode pédagogique	<p>La session de formation est animée par des formateurs SURTYMAR, tous issus des Forces Spéciales Françaises qui après une carrière sous les drapeaux, ont tenu des postes de responsable sûreté au niveau pays, filiale et projet pendant plus de 20 ans dans des zones à risques élevés, à terre et en mer.</p> <p>L'alternance de modules théoriques et pratiques qui mettent les stagiaires en situation opérationnelle au plus près de situations réalistes rend cette formation innovante et unique.</p> <p>Des exercices simples sont programmés pour juger du niveau de compréhension et rectifier si besoin la méthode d'apprentissage.</p>



	Chaque module est consolidé par des cas concrets. La formation se termine par une évaluation des acquis sous forme de quizz.
Durée	4 jours (32 heures dont 8 heures d'interactivités)
Auditoire	14 Stagiaires maximum.
Formateurs	L'animation et l'encadrement de cette formation sont assurés par des formateurs ayant l'expertise et l'expérience de la mise en œuvre des savoirs et concepts enseignés. Le CV des formateurs est disponible sur demande.
Dates et Lieux	Les dates et lieux de formation sont ceux définis dans la convocation délivrée par l'employeur ou l'organisme de formation.
Tarif	Nous consulter

PROGRAMME

Présentation des stagiaires (identification du niveau de connaissances du groupe et des attentes de chacun) et des formateurs.

Rappel des objectifs à atteindre :

Accueil (durée 00h15')

Préambule/Politique de sûreté– (durée 00h30')

Module A – Méthodologie de Management de la Sûreté et des Risques (durée 06h45)

- a) Sous module A1 - Stratégie de sûreté en mer (durée 01h00)
- b) Sous module A2 - Les concepts de sûreté en mer (durée 01h00)
- c) Sous module A3 - Les niveaux de menaces et de risques (00h30')
- d) Sous module A4 - Les niveaux d'alerte (durée 00h45')
- e) Sous module A5 - Méthode d'évaluation des menaces, risques et vulnérabilités (durée 01h30)
- f) Sous module A6 – Exercice d'application <<Threat Risk Vulnerability Assessment>> (durée 02h00)

Module B – Audits (durée 01h30)

- a) Sous module B1 – Généralités sur les audits offshore (durée 00h30')
- b) Sous module B2 – Exercice pratique audit navire/plateforme (01h00)

Module C- Communication – Information (durée 00h45')

- Gestion d'un réseau de collecte d'information (durée 00h45')

Module D – Gestion de Crise (durée 02h30)

- a) Sous module D1 : Cellule de crise – ERT – Composition et rôles des membres (durée 01h00)
- b) Sous module D2 – Kidnapping à la mer, généralités (durée 00h30')
- c) Sous module D3 – Rôle du Manager Sûreté ou PFSO en situation d'urgence (durée 01h00')

Module E - Divers (durée 02h00)

- a) Sous module E1 - La menace drones (durée 00h30).
- b) Sous module E2 – Utilisation des drones en protection (durée 00h30)
- c) Sous module E3 – Protection des sources radioactives (durée 01h00)

Module F – Terrorisme (durée 02h00)

- a) Sous module F1 – Généralités (durée 1 heure).
- b) Sous module F2 – Modus Operandi (durée 1 heure).



Module G – Extraction de personnel d’une zone dangereuse (durée 02h15’)

- a) Sous module G1 – Principes d’une relocalisation et d’une évacuation (durée 01h00)
- b) Sous module G2 – Préparation d’une relocalisation ou d’une évacuation d’un site offshore – Exercice pratique (durée 01h15)

Module H – Protection maritime (durée 10h00)

- a) Sous module H1 – Protection passive d’un navire, unités flottantes et plateforme (durée 01h00)
- b) Sous module H2 – Concept de la citadelle, (durée 00h30)
- c) Sous module H3 – Protection d’un site en mer et des opérations offshore (durée 01h00)
- d) Sous module H4 – Les escortes maritime Rivière/Côtière/Hauturière (durée 00h45’)
- e) Sous module H5 – Spécificités et sélection d’un bateau de sûreté (durée 00h45’)
- f) Sous module H6 – Sélection d’une Compagnie de Sûreté Maritime Privée (durée 00h30’)
- g) Sous module H7 – Management et missions des équipes sûreté armées embarquées (durée 01h00)

Module Pratique :

- h) Sous module H8 – Embarquement à bord d’un navire de transport passagers (durée 01h30)
- i) Sous module H9 – Protection d’un port - Exercice pratiques/présentation du travail demandé (durée 03h00)

Module I – Migrants (durée 00h45’)

- La gestion des migrants en mer (durée 00h45’).

Module J – Documentation de sûreté maritime (durée 01h45)

- Généralités.
 - Evaluation de sûreté d’un navire (SSA) (00h45’)
 - Plan de sûreté navire (SSP) (00h30)
 - Evaluation de la sûreté d’un port ou d’une installation portuaire (PFSA) (00h15’)
 - Plan de sûreté d’un port ou d’une installation portuaire (PFSP) (00h15’)

Conclusion (durée 01h00): Questions/réponses, consolidation de l’évaluation des acquis, bilan et évaluation de la formation Délivrance des supports pédagogiques

Responsabilité de SURTYMAR :

- Vidéoprojecteur et ordinateur
- Formulaires : Feuilles de présence.

Information des participants :

Pour assurer une bonne efficacité de cette formation, le stagiaire aura, avant le début du stage, pris connaissance des conditions de réalisation du programme, définies dans ce descriptif.